



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<p><b>Direction générale de l'alimentation</b></p> <p><b>Sous-direction de la santé et de la protection animales</b></p> <p><b>Bureau de la santé animale</b></p> <p><b>Adresse :</b> 251, rue de Vaugirard 75732 PARIS CEDEX 15</p> <p><b>Suivi par :</b> Yann Louguet</p> <p><b>Tél :</b> 01.49.55.84.54 <b>Fax :</b> 01.49.55.43.98 <b>Réf. Interne :</b> BSA/YL/04-04-031 <b>Réf. Classement :</b></p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b></p> <p><b>DGAL.SDSPA/N2004-8128</b></p> <p><b>Date : 3 mai 2004</b></p>
--	---

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,  
de la pêche et des affaires rurales

**Annule et remplace : NS DGAL/SDSPA/N2003-8014**

à

Date limite de réponse : 1<sup>er</sup> juin 2004

Nombre d'annexe : 0

**Objet :** Rapport annuel 2003 : filière porcine

**Bases juridiques :**

**Résumé :**

Cette note de service fournit le questionnaire d'enquête nécessaire à l'élaboration du rapport annuel 2003 pour la filière porcine.

**Mots-clés :** Rapport annuel – Porc – Sanglier - Maladie d'Aujeszky – Peste porcine classique – Brucellose porcine

<b>Destinataires</b>	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Préfets</li><li>- Directeurs départementaux des services vétérinaires</li></ul>	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Inspecteurs généraux de la Santé Publique Vétérinaire</li><li>- Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires</li><li>- Directeurs des Ecoles nationales vétérinaires</li><li>- Directeur de l'Ecole nationale des services vétérinaires</li><li>- Directeur de l'INFOMA</li></ul>

Je vous prie de trouver ci-joint le questionnaire destiné à l'élaboration du rapport annuel porcin 2003.

Un questionnaire électronique vous sera envoyé par mél en complément de ce document. Cette version électronique contiendra des indications précisant les modalités de remplissage des différents tableaux (affichage à l'écran lorsque la souris pointe la cellule à remplir).

Je vous demande de me renvoyer le rapport 2003 avant le 1<sup>er</sup> juin 2003 par courrier **et par mél**. Le fichier électronique permettra de faciliter l'exploitation des données départementales et leur synthèse dans un rapport annuel national. Dans le cas où les rapports 2001 et/ou 2002 ne m'ont pas été transmis conformément à la note de service N2003-8014, le ou les rapport(s) concerné(s) devra (devront) être joint(s) avec le rapport 2003.

Toute difficulté rencontrée dans le remplissage de ces 13 fiches devra être signalée dans la partie "remarques" de la fiche 1. Ces remarques permettront d'améliorer les versions ultérieures du questionnaire.

La Directrice Générale Adjointe  
C.V.O.

Isabelle CHMITELIN

# FICHE 1 : RENSEIGNEMENTS GENERAUX

RAPPORT ANNUEL PORCIN - ANNEE :

**INSTRUCTIONS :** 1/ A l'aide du présent questionnaire élaborer le rapport annuel porcin 2003 (ainsi que les rapports 2001 et 2002 si ceux ci n'avaient pas été envoyés).

2/ Renvoyer par mél le fichier informatique complété : rapport 2003 (2001 et/ou 2002 le cas échéant) avant le 1er juin 2004

Destinataire du mél : [cecile.carpentier@agriculture.gouv.fr](mailto:cecile.carpentier@agriculture.gouv.fr)

**SVP, CHAMPS VERTS A REMPLIR ABSOLUMENT... AVANT DE CONTINUER !!**

Date :	
N° du département :	
Téléphone :	
Télécopie :	
E-mél :	
Nom contact :	

	Boutons d'Accès	
<b>FICHE 2</b> Recensement des élevages de porcs	F 2	
<b>FICHE 3</b> Dépistage de la PPC dans les élevages de porcs	F 3	Imprimer F1
<b>FICHE 4</b> Surveillance de la PPC en abattoir	F 4	
<b>FICHE 5</b> Contrôles des échanges intra-communautaires	F 5	
<b>FICHE 6</b> Contrôles à l'importation (pays tiers)	F 6	Imprimer toutes les fiches
<b>FICHE 7</b> Lutte contre la maladie d'Aujeszky	F 7	
<b>FICHE 8</b> Dépistage de la maladie d'Aujeszky	F 8	
<b>FICHE 9</b> Prévalence de la maladie d'Aujeszky	F 9	
<b>FICHE 10</b> Bilan financier de la lutte contre la MA	F 10	
<b>FICHE 11</b> Etablissements détenant des sangliers	F 11	
<b>FICHE 12</b> Surveillance PPC des sangliers sauvages	F 12	
<b>FICHE 13</b> Police sanitaire de la brucellose porcine	F 13	

**VOS REMARQUES SVP CONCERNANT CE QUESTIONNAIRE** ("ALT + ENTREE" pour aller à la ligne)

